



uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

Les visions d'Uniterre

UNITERRE est un syndicat agricole. Il entend défendre toutes les paysannes et tous les paysans, sans distinction de production ni de taille d'exploitation.

PRODUCTION

UNITERRE soutient une agriculture de proximité contractuelle. Les éléments tels que : la qualité, la quantité, le calendrier, le prix et les acomptes (QCCPA) doivent être définis dans toutes les négociations commerciales.

La fonction première de l'agriculture est de nourrir la population. Ce rôle doit à la fois répondre aux attentes légitimes de la société et assurer un revenu décent aux paysans. C'est pourquoi nous avons la volonté de privilégier la qualité plutôt que la quantité et d'améliorer les conditions de travail dans le secteur agricole. Depuis bientôt dix ans, concernant le lait par exemple, UNITERRE prône une gestion globale des quantités au niveau national, afin de maintenir les prix.

SOLIDARITE

UNITERRE soutient fermement le concept de la souveraineté alimentaire, seul à même de garantir l'accès à une alimentation saine pour tous et un développement durable dans chaque pays.

La libéralisation des échanges agricoles va précipiter les familles paysannes du monde entier dans la misère au profit de quelques multinationales de l'agro-alimentaire. Nous demandons que l'OMC soit chapeauté par une organisation telle que l'ONU. A l'instar des 130 organisations paysannes qui ont adhéré à Via Campesina, nous refusons une libéralisation sans limite en agriculture, destructrice des êtres humains et de l'environnement.



Présence d'Uniterre lors de la manifestation paysanne de Berne en novembre 2005 pour dénoncer le projet de PA 2011, les négociations OMC et défendre la souveraineté alimentaire.

RESPONSABILITE

UNITERRE s'oppose aux OGM, aux hormones dans la production animale, au brevetage du vivant et soutient une agriculture paysanne à dimension humaine.

Une agriculture durable, multifonctionnelle et proche de la population est indispensable. L'agriculture industrielle fait peser de lourdes menaces sur l'environnement et la santé publique. Les paysans suisses ont la volonté de produire une alimentation saine et de qualité. Nous souhaitons une agriculture qui préserve les ressources naturelles et les savoir-faire pour les générations futures.

EMPLOIS ET QUALITE DE VIE

UNITERRE est pour une augmentation des paysans et paysannes. Le monde a besoin de tous ses paysans. Nous souhaitons une société durable et pour atteindre cet objectif, il faut permettre le maintien et l'installation de nombreux paysans. Plus de paysans signifie une meilleure qualité de vie. L'agriculture doit pouvoir fournir des emplois et garantir les droits sociaux. Pour maintenir des campagnes vivantes, nous devons favoriser la création d'activités nouvelles et encourager les emplois dans l'agriculture et dans les secteurs para-agricoles.



**Journée des luttes
paysannes**

Page 4



Baisse des prix

Jusqu'à quand?

Pages 6



Terminator

Arme fatale

Pages 8

PA 2011: le rapport de consultation ignoré!

Si les regards sont tournés vers la France et le mouvement anti-CPE (contrat première embauche) qui fait suite au comportement buté de Dominique de Villepin, il suffit de lire le site internet de l'OFAG pour réaliser que nous n'avons rien à leur envier... et qu'un référendum pourrait se justifier.

En Suisse, nous avons une belle démocratie directe : celle-ci nous permet de lancer des initiatives ou des référendums, d'être consultés sur des modifications législatives et j'en passe. Pour autant, l'exercice en vaut-il la chandelle? Prenons l'exemple de la consultation sur la politique agricole 2011 lancée par le Conseil fédéral en septembre 2005 : 349 réponses sont parvenues au Conseil Fédéral ce qui représente pas moins de 8 classeurs fédéraux ! Que ce soit les partis politiques, les cantons ou les associations, tous ont fait l'effort de se pencher sur ce pavé de 360 pages... Ces personnes ont investi du temps, consulté leurs membres, fait des réflexions et proposé des modifications du projet PA 2011 au Conseil fédéral.

Pour beurre...

En lisant le communiqué du Conseil fédéral en date du 29 mars dernier, nous restons quelque peu étonnés par son contenu. Mais ce sentiment se transforme en abasourdissement en comparant le communiqué au rapport de consultation qui compile les avis des personnes consultées. En lisant ces deux documents, force est de constater qu'un tel mépris par le Conseil fédéral des avis exprimés par les cantons,

partis et associations a probablement rarement été atteint.

Morceaux choisis

La réallocation des fonds dévolus au soutien du marché vers les paiements directs, n'est contestée que par les organisations paysannes. Elle n'est donc en aucun cas remise en cause. Le Conseil fédéral s'obstine à maintenir le budget à 13.5 milliards, alors que de très nombreux cantons, organisations et certains partis demandent que celui-ci soit fixé à 14 milliards, ce qui correspond au budget avant le frein à l'endettement. Le rythme des réformes est jugé excessif par la plupart des organisations et des cantons qui attendent du Conseil fédéral qu'il n'anticipe pas sur les décisions de l'OMC. L'ouverture des frontières et l'abaissement des soutiens sont donc largement contestés; qu'à cela ne tienne, le rythme n'est pas remis en cause. Le Conseil fédéral a d'ailleurs une nouvelle politique de communication sur ce sujet: il serait faux de faire un rapport entre ce qui se prépare au plan national et les négociations de l'OMC. Toutes les demandes de ralentissement des réformes sont non avenues. Voilà donc ce que l'on peut dire pour la première partie du communiqué.

Modifications du droit foncier au tapis

Mais le pompon du communiqué de presse concerne les modifications proposées dans le droit foncier rural. Le Conseil fédéral annonce le relèvement des limites d'UMOS (unité de main-d'œuvre standard) de 0.75 à 1.25. Pourtant, en lisant le rapport, une quasi unanimité se dessine contre le relèvement des UMOS à 1.25. C'est le cas de 24 cantons sur 26 et de tous les partis politiques (sauf le parti radical lucernois)... Une « union sacrée » entre organisations paysannes, de protection de l'environnement, de la nature et des animaux se prononce également contre le relèvement; au détail près que certaines organisations acceptent que la limite soit relevée à 1 UMOS pour autant que les activités para-agricoles soient prises en compte. Il en est de même pour la proposition des suppressions des limites de prix, de la charge maximale et du contrôle des fermages d'immeubles agricoles qui n'obtient grâce que par une infime partie des personnes consultées... et là encore, le Conseil fédéral annonce que l'ensemble de ces mesures de contrôle seront supprimées. Il y a vraiment de quoi se frotter les yeux! Au delà de cela, que peut-on encore faire?

Le Conseil fédéral est chargé de rédiger pour fin mai le message au Parlement qui décidera ensuite souverainement s'il accepte ou non les propositions. Pour les milieux concernés, se pose la question de savoir comment réagir d'ici aux sessions parlementaires qui traiteront de la politique agricole. Plusieurs organisations avaient demandé au Conseil fédéral de revoir clairement sa copie en renvoyant le projet de PA 2011 à l'expéditeur. Une manifestation, réunissant plus de 10'000 paysan-ne-s, avait dénoncé ce projet en novembre 2005. Aujourd'hui, après le jeu de dupes de la consultation qui a pourtant largement remis en cause les grandes options du projet proposé par le Conseil fédéral, on se retrouve à la case départ. Comme si la manifestation et les nombreux avis exprimés par courrier n'avaient pas été entendus. Les organisations paysannes et des potentiels alliés sont-ils prêts à se mobiliser pour mettre ce projet à la corbeille ? Suite à un tel dédain de la part de notre exécutif, il serait bon d'envisager le lancement d'un référendum. Comme quoi, entre un Villepin dans sa tour d'ivoire et notre Conseil fédéral sous sa coupole, il n'y a pas grande différence.

Valentina Hemmeler

SORTIE DE PRESSE:

Nouvel ouvrage: Madame Bovin rit!

Ceux qui aiment les vaches et la photographie, ne se lasseront pas de feuilleter le nouvel ouvrage « Madame Bovin rit » paru aux Presses du Belvédère.

Amoureux des bovins, Yves Perton a passé des étés sur les pâturages jurassiens, en compagnie des Montbéliardes et de leurs bergers.

Cela donne un livre qui raconte autant d'histoires qu'il y a de doubles pages. Des images si plaisantes et surprenantes qu'aucun texte d'accompagnement n'est nécessaire. « Madame Bovin rit » est un vrai plaisir à déguster sans modération. C'est également une bonne idée de cadeau.

Madame Bovin rit, Yves Perton, 198p.
- Presses du Belvédère - CHF 48.-

Commandes :
Presses du Belvédère
Rue de la Sagne 17b
1450 Sainte-Croix
Tél. 024 454 11 26
Fax : 024 454 29 80
Courriel : jcl.pignet@bluewin.ch



Du libre échange prôné par l'OMC à la grippe aviaire

De victimes à vecteurs de la maladie...ou comment condamner l'élevage fermier au profit de l'industrie de la volaille ?

Aujourd'hui le sentiment généralisé est de se méfier des oiseaux migrateurs. Nous recevons régulièrement des mails de l'Office vétérinaire fédéral nous annonçant un ou deux oiseaux migrateurs morts, déclarés positifs au H5N1. Le Temps du 27 mars titre : « Mini-traité d'ornithologie pour maîtriser la peur aviaire ». Si l'article en soi remet quelque peu l'église au milieu du village, les titres de ce genre sont légions et alimentent les confusions. Pourtant il a été démontré que la propagation du virus ne suit pas ni les itinéraires ni les saisons de migration.

Notre article est basé sur un excellent dossier de GRAIN*, une ONG qui prône une gestion et une utilisation durable de la biodiversité agricole, basées sur le contrôle par les populations des ressources génétiques et des savoirs-locaux. Ce dossier démontre la responsabilité des grands élevages industriels – et donc des grandes entreprises agroalimentaires – dans la propagation du virus.

« Confusions » inacceptables !

Il est aujourd'hui indispensable de réagir pour dénoncer les « confusions » entretenues par certains et relayées par la presse. En effet, nombre de gouvernements, organisations internationales, lobbies et autres, font planer une menace inacceptable sur l'élevage fermier. La grande majorité des images montrées par les médias ont été celles des petites basses-cours de l'Asie du sud-est, de la Turquie ou du Nigéria. Rarement, les médias ont fait le lien avec les méga-élevages industriels. Pourtant, l'épicentre de la maladie se trouve dans les grands élevages industriels de Chine et d'Asie du sud-est. Le vecteur principal de la maladie est bien l'industrie avicole multinationale qui achemine et dissémine ses produits et déchets à travers le monde. Trompés ou complices, les gouvernements et les multinationales imposent des mesures drastiques qui mettent en péril les élevages à dimension « humaine » et poussent à industrialiser d'avantage le secteur, arguant que les contrôles y sont fréquents et les conditions sanitaires excellentes. Pour comprendre la stratégie, il suffit de citer Margaret Say, directrice du Conseil pour l'exportation des volailles et des œufs des Etats-Unis pour l'Asie du sud-est «*Nous ne pouvons pas contrôler les oiseaux migrateurs mais nous pouvons sûrement mettre toute notre énergie à*

fermer définitivement autant d'élevages de volaille de ferme que possible... A cela s'ajoute la splendide idée de chercheurs anglais de développer des poulets transgéniques résistants à la grippe aviaire.

Si ces projets devaient se concrétiser, c'est tout un type de production qui risque de disparaître. Des centaines de milliers d'emplois ici comme ailleurs. Et surtout, pour les populations rurales du sud, une attaque frontale à leur sécurité alimentaire. En effet, il est pratiquement impossible pour elles d'appliquer les mesures drastiques imposées par leur gouvernements avec l'appui de la FAO et elles seront donc forcées d'abandonner l'élevage de basse-cour.

Si la grippe aviaire existe depuis de nombreuses décennies, cette vague est sans précédent; à l'image d'ailleurs de la concentration dans le secteur de la volaille. En Thaïlande, Indonésie et Vietnam, la production a été multipliée par 8 en 30 ans alors que la Chine a triplé sa production en 10 ans. Cette production s'est essentiellement effectuée dans les grandes exploitations industrielles concentrées dans les banlieues des villes puis intégrée à des systèmes de production transnationaux. Ces concentrations d'animaux sont de véritables bombes biologiques à retardement.

Contactés entre basses-cours et élevages industriels : danger !

En fait, il semble bien que si certains oiseaux migrateurs ont été atteints du virus H5N1, c'est quasi systématiquement par leurs contacts avec des zones où l'élevage intensif était présent. De quoi avoir donc de sérieux doutes quant aux principaux responsables de la propagation du virus. Que ce soit pour la volaille de basse-cour ou pour les oiseaux migrateurs, la diversité biologique permet de maintenir la charge virale à un bas niveau. Par contre, c'est l'évolution du virus vers des formes hautement pathogènes dans les élevages industriels qui, ensuite, s'il entre en contact avec les oiseaux ou les élevages fermiers, fait de véritables ravages. Les liens entre la production familiale et le système industriel de production de volaille – dans les deux sens – sont un problème. Les élevages fermiers sont souvent liés au système industriel par les marchés, les intrants ou les services vétérinaires. Ce phénomène explique pourquoi le Laos, pourtant pays du sud-est asiatique, a

largement été épargné par l'épidémie. En effet, il existe très peu de contacts entre l'élevage fermier, qui produit pour le marché local, et l'industriel qui est lié à des entreprises internationales. Sur les 45 cas de grippe aviaire ayant touché le pays, 42 se situaient dans des élevages industriels. Les trois petits élevages touchés étaient situés à proximité immédiate des grandes productions. Les petits paysans du Laos ont eu leurs élevages épargnés car ils ne se fournissent pas en poussins d'un jour et en alimentation pour volaille, au contraire de leurs collègues de Thaïlande ou du Vietnam. Au Nigéria également, le foyer de grippe aviaire n'est pas dû aux oiseaux migrateurs comme on l'a tout d'abord laissé entendre. C'est à nouveau le secteur avicole, notamment un élevage de 40'000 volailles qui a été touché et qui a ensuite essaimé. La maladie aurait été transmise par l'importation d'œufs de couvoirs qui ne sont pas sous le coup de l'interdiction contrairement aux volailles vivantes. Alors que certains veulent éradiquer la production fermière, nous ciblons, pour notre part, les principaux responsables.

Multinationales vecteurs en puissance

La firme thaïlandaise Charoen Pokphand, plus grand producteur de volailles et d'aliments pour volaille, semble être régulièrement à l'origine de foyers de grippe aviaire au Cambodge, en Thaïlande, en Birmanie et peut-être même en Turquie. Cette firme travaille essentiellement avec des systèmes de production verticalement intégrés. Elle n'est bien sûr par la principale responsable de la grippe aviaire, mais simplement une illustration du problème systémique que nous vivons aujourd'hui: un élevage trans-industriel qui échappe, malgré les bonnes paroles, à tout contrôle et où les enjeux financiers sont tels qu'on est parfois prêt à dissimuler pendant un temps des problèmes sanitaires graves afin d'éliminer les « stocks » de production.

Les élevages fermiers, génétiquement diversifiés ne sont pas le problème mais la solution !

Les systèmes d'intégration verticale sont un problème à prendre au sérieux. Ici comme ailleurs, ils rendent les producteurs entièrement dépendant des

firmes. Au sud, l'explosion de ce type de production n'a été possible qu'en raison de la non-prise en compte des coûts sociaux et environnementaux. C'est donc un véritable défi, pour les pays émergents, de plus en plus demandeurs de protéines animales, de ne pas tomber dans le piège d'une concentration de la production vers les élevages industriels. Cette stratégie appelée « révolution de l'élevage » provoquera, pour le seul Vietnam et selon la FAO, une perte de revenu importante pour près d'un million de petits producteurs, tout en menaçant gravement les équilibres naturels et la diversité génétique de la volaille qui permettraient pourtant d'éviter les crises sanitaires.

Quand la FAO bat de l'aile

La FAO a admis le rôle du commerce de volaille et de son alimentation – fortement basée sur les « déchets de volaille » – dans la diffusion du H5N1. Après avoir dénoncé les petits élevages comme vecteur de la maladie, la FAO reprend un peu de son sérieux. Dans une récente interview, Samuel Jutzi, un des directeurs de la FAO, expliquait: « le secteur avicole est devenu un secteur globalisé par excellence !... Voilà pour-quoi le commerce de volaille explique en bonne partie l'expansion de la maladie ». Mais il ne remet pour autant pas en cause le système de production arguant que les élevages industriels sont mieux contrôlés que les élevages familiaux. Ce type de production permettant, selon lui, de mieux protéger la volaille grâce à « ces environnements artificiels sécurisés ». Pour la FAO, entre reconnaître les causes d'un symptôme et tenter de les éradiquer, il y a un pas qu'elle n'est pas encore prête à franchir...

Valentina Hemmeler

* www.grain.org

T-shirt Uniterre

Les beaux jours sont là ! Profitez de commander des T-shirts de votre syndicat auprès du secrétariat au prix de 20.-.

Toutes les tailles sont disponibles.

Journée internationale des luttes paysannes

Le 29 avril, dégustons, discutons et rêvons d'une agriculture et d'une alimentation de proximité! Rejoignez-nous au Parc Gourgas, dans le quartier de la Jonction à Genève

Depuis 2001, Uniterre commémore la journée internationale des luttes paysannes. En 1996, alors que se tenait la deuxième conférence internationale de Via Campesina, 19 paysans sans terre du Brésil ont été tués. Via Campesina a décidé de commémorer cet événement et d'en faire une journée mondiale de lutte. Uniterre, membre de Via Campesina relaie l'événement en Suisse.

Cette année encore, Uniterre sera

l'OMC ont comme conséquences que les producteurs comme les consommateurs sont complètement dépossédés d'un quelconque pouvoir de décision sur le type d'agriculture et d'alimentation qu'ils désirent. Beaucoup de temps et d'énergie ont été investis pour combattre ces accords et il faut maintenant passer à la recherche d'alternatives, tenter de « se passer de l'OMC » et recréer de nouvelles formes d'échanges

d'agriculture contractuelle de proximité ont permis d'initier ce dialogue, de fixer à l'avance le prix, le type de production et la qualité des produits par le biais d'un contrat payé à l'avance.

Panel de projets

La journée du 29 avril sera l'occasion de présenter aux habitant-e-s et à la presse, les idées issues de ces réflexions qui sont porteuses de nombreux bourgeons qui ne demandent qu'à éclore. Les différentes initiatives d'agriculture contractuelle qui émergent un peu partout en Suisse romande seront également présentées. Comme chaque année, les syndicats ouvriers ainsi que la Fédération romande des consommateurs seront également conviés à cette journée dans l'optique de poursuivre nos réflexions communes. Voici donc une occasion rêvée pour que les consommateurs et les familles paysannes se retrouvent autour d'un repas cuisiné à base de produits locaux ; qu'ils puissent discuter ensemble de l'agriculture et de l'alimentation qu'ils souhaitent, qu'ils envisagent des projets entre la Jonction et cette campagne si proche mais qui paraît parfois si lointaine. Si les habitant-e-s du quartier et les familles paysannes ont un intérêt commun de se retrouver à cette date, ce sera surtout un beau défi d'imaginer de nouveaux liens possibles entre le quartier et la campagne. Parmi les propositions, un marché paysan des quatre saisons à la Jonction semble réalisable avec le soutien de la Maison de Quartier. Le premier test aura lieu le 25 mai, lors de la fête du printemps. Un « arbre à idées » sera à disposition de toutes et de tous le 29 avril, n'hésitez donc pas à venir pour y déposer vos projets.

Valentina Hemmeler

Programme du 29 avril :

Parc Gourgas, angle rue du Village-Suisse et rue Gourgas

(en cas de pluie, Maison de quartier de la Jonction)

09h : accueil petit déjeuner.

10h-11h : défilé à pied et en tracteurs dans le quartier, invitant la population à rejoindre le parc Gourgas.

11h-12h : prises de parole des organisateurs pour présenter l'historique de la journée et ses revendications, les collaborations entre la Jonction et la campagne, les projets d'agriculture de proximité à Genève et en Suisse romande.

12h-15h : repas convivial, marché aux idées, stands et discussions.



Après l'Affaire TourneRêve, la Jonction serait-elle partente pour créer un pont avec la campagne genevoise? Photo: Christine Schilter

présent à Genève pour célébrer avec les citadin-e-s cette journée des luttes paysannes. Uniterre a choisi le quartier de la Jonction qui était, à l'époque, la zone maraîchère qui nourrissait Genève ; les noms de nombreuses rues du quartier témoignent de cette période aujourd'hui révolue. Quartier vivant, abritant de nombreuses associations, le quartier de la Jonction est un excellent lieu pour renforcer le dialogue ville-campagne. La Maison de Quartier s'est associée avec enthousiasme à ce projet. Cette journée, intitulée « Jonction ville-campagne » aura lieu le 29 avril de 09h à 15h.

Les échanges locaux au centre de la journée

Uniterre a fortement contribué au développement du débat sur la souveraineté alimentaire en Suisse. Au vu des interprétations « folkloriques », voire des récupérations partielles de ce concept, il est indispensable de poursuivre la campagne d'information. Nous sommes également convaincus que le dialogue entre les familles paysannes et la société doit se renforcer. Les accords de

entre producteurs et consommateurs. A l'heure où nous sommes abreuvés par des accords multilatéraux, bilatéraux ou sectoriels de libre-échange, recentrons nos actions sur la région. Défendons le droit à la souveraineté alimentaire, le droit de donner une priorité à la production pour les consommateurs locaux plutôt que pour l'exportation, le droit de se protéger contre les prix de dumping. Nous ne sommes pas contre les échanges commerciaux. Au contraire, nous voulons plus d'échanges, mais des petites quantités à des prix rémunérateurs, circulant sur de petites distances ; alors que l'OMC veut moins d'échanges en nombre, mais un maximum de quantité à un prix minium. Plus d'échanges c'est aussi l'occasion de dialoguer entre consommateurs et producteurs. Il est réalisable de discuter de prix qui soient équitables pour toute la filière agro-alimentaire et non seulement pour les intermédiaires. Les familles paysannes et les employé-e-s doivent pouvoir vivre de leur métier et les consommateurs doivent pouvoir avoir accès à des denrées alimentaires de qualité, à des prix corrects. Les projets

Assemblée générale d'Uniterre: 21 mai

L'Assemblée générale d'Uniterre se tiendra le dimanche 21 mai à 11h dans le canton de Fribourg. La partie statutaire sera suivie d'un buffet qui nous permettra d'échanger de manière conviviale.

Nous aurons l'occasion de faire le point ensemble sur les différents dossiers qui nous occupent tels que PA2011, l'OMC, les marchés agricoles, l'agriculture de proximité. Nous prendrons également le temps de remercier les secrétaires d'Uniterre Valérie Thiébaud, Sylvie Bonvin, Gérard Vuffray et Jean-Eugène Pasche pour leur travail !

Vous trouverez de plus amples informations dans le prochain journal. D'ici là n'oubliez pas de réserver cette date.

Mobilisations !

Comme vous pouvez le lire dans ce journal, les thèmes de mobilisations sont nombreux ! Grippe aviaire, OGM, OMC, agriculture de proximité, PA 2011...

Uniterre vous invite à vous mobiliser avec votre section. Réserver ces 3 dates dans votre agenda :

Le 25 avril, principalement les sections Vaud et Genève

Le 9 mai, principalement les sections Fribourg, Neuchâtel et Jura

Le 15 mai, principalement les sections Vaud et Genève.

Pour en savoir plus, prenez contact avec votre président de section !

Drapeaux grève du lait

Des drapeaux grève du lait peuvent être commandé au prix de 20.- (frais de port compris) auprès du secrétariat d'Uniterre.

InterLock
Le confort par excellence

TAPIS CAOUTCHOUC

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ

☎ 026 913 79 84

✉ swiss@animat www.animat.ca

AGRICULTURE CONTRACTUELLE

L'Agrihotte: entretien avec Jacqueline Seidel

Depuis la saison passée, les consommateurs de la région veveysanne ont la possibilité de contracter une « hotte » de produits locaux avec un groupe d'agriculteurs adhérant à l'association L'Agrihotte. Développé à partir des réflexions apportées par les instigateurs de l'Affaire TourneRêve, ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Agenda 21 de la Ville de Vevey et quelques agriculteurs et consommateurs de la région. Après une première saison réussie, Jacqueline Seidel, responsable du développement du projet explique les raisons et les motivations qui ont poussé la Ville à soutenir sa création. Entretien.

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'Agenda 21 de la Ville de Vevey à promouvoir ce projet d'agriculture contractuelle de proximité ?

J.S.: La Ville de Vevey reçoit depuis longtemps déjà un marché paysan au centre ville. Cette activité, plébiscitée par les habitants de Vevey, est importante pour permettre d'une part aux agriculteurs de développer d'autres filières de vente et d'autre part aux consommateurs d'aller à la rencontre des producteurs et de s'approvisionner en produits régionaux et de saison. De par sa renommée régionale, le marché est également devenu une activité touristique. Malgré ce succès, le nombre d'étals tenus par des producteurs s'étiolé année après année, laissant bien souvent la place à des revendeurs. Cette évolution – également observée dans de nombreuses villes en Suisse romande – est une perte pour l'âme d'un marché paysan ! Sur la base de ce constat, l'Agenda 21 de la Ville – via son programme « ville-campagne » - a décidé de redynamiser l'attractivité de la manifestation et de développer d'autres projets favorisant les échanges directs entre consommateurs et producteurs. Le projet d'agriculture contractuelle l'Agrihotte n'est d'ailleurs pas le seul qui ait été mis en place. Un dépliant énumérant l'ensemble des exploitations de la région qui pratiquent la vente directe a été édité et distribué à la population et un marché spécial « Saveurs de Saison » est prévu pour le samedi 3 juin 2006

Comment avez-vous eu l'idée de développer un projet d'agriculture contractuelle ?

J.S.: Ce n'est pas moi qui ai eu cette idée mais Michel Bloch de l'Agenda 21. J'ai simplement reçu un mandat pour le mettre sur pied. Pour moi, l'alimentation a toujours été au centre de mes intérêts. J'ai d'ailleurs longtemps travaillé à l'Alimentarium de Vevey. Je suis persuadée que seule une agriculture de proximité est à même de fournir des produits alimentaires de qualité et diversifiés, de saison et issus d'une production socialement, écologiquement et économiquement durable. Je suis issue d'une famille vigneronne, je suis donc sensible à l'ensemble de ces questions. C'est donc en tant que consommatrice engagée que j'ai accepté ce mandat.

L'idée d'un projet d'agriculture contractuelle provient des expériences

positives genevoises (Jardins de Cocagne et l'Affaire TourneRêve) et neuchâteloises (Lopin Bleu, L'Abbaye de Fontaine-André). Nous voulions tenter l'expérience à Vevey.

Concrètement, comme cela s'est-il passé ?

J.S.: En mai 2005, M. Bloch de l'Agenda 21 m'a approchée pour me parler de son projet intitulé à cette époque «Le Panier de l'agriculteur ». J'ai de suite été intéressée et j'ai accepté de relever le défi.

Le 1^{er} juin 2005, l'Agenda 21 invite l'ensemble des consommateurs et des producteurs de la région pour une conférence à Vevey sur l'alimentation et les produits du terroir. Comme confrenciers, nous avons invité deux personnes de l'Affaire TourneRêve et une spécialiste de l'alimentation. Suite à cette conférence, un groupe formé des responsables de l'Agenda 21, des six producteurs intéressés et de quelques consommateurs se réunit pour définir les grandes lignes de ce qui s'appelle encore le « panier de l'agriculteur » et qui allait constituer un premier test, à fin octobre.

Les produits sont issus de différents modes de production. Le minimum étant le respect des règles fédérales en vigueur (*ndlr* prestations écologiques requises ou PER). Nous ne désirions pas dogmatiser les modes de production – et diviser les producteurs sur la question - mais établir une relation de confiance avec le consommateur en misant sur la proximité et la transparence de la production. Ainsi, nous trouvons dans la hotte des produits biologiques à côté des produits IP-Suisse ou encore PER, annoncés comme tels.

Quel a été votre travail et celui de l'Agenda 21 dans le développement du projet ?

J.S.: Le responsable de l'Agenda 21 a cherché tout d'abord des fonds, notamment auprès de l'office fédéral de la santé publique (OFSP), pour la mise sur pied et la promotion de ce projet. Il a ensuite pris contact avec les responsables du projet genevois, et créé la rencontre entre producteurs et consommateurs en organisant la conférence du 1^{er} juin.

Après la définition des grandes lignes de ce premier « panier », mon mandat a consisté à mettre sur pied une structure apte à fonctionner seule par la suite. J'ai donc, entre autres, établi le fichier des

personnes potentiellement intéressées, rédigé les statuts pour la future association, organisé la constitution de celle-ci, élaboré un dépliant pour la promotion du projet et l'inscription à la première hotte, tout ceci sous la supervision de Michel Bloch.

Quels sont vos résultats après cette première saison ?

J.S.: Le contenu du panier de 2005 comprenait plus d'une dizaine de produits, provenant de six producteurs. L'association a accueilli plus de 100 membres qui ont payé leur cotisation de Sfr 10.-. 98 « hottes » payées à l'avance ont été remises aux consommateurs à la fin octobre dans le parc communal de Corsier. Cette livraison fut l'occasion pour les uns et les autres de se rencontrer et de sympathiser autour d'un verre.

Les producteurs semblent très satisfaits de cette première expérience : ils se sont tous engagés pour la reconduire en 2006. De même du côté des consommateurs, l'intérêt est vif et les retours très encourageants.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, garantiront la pérennité du projet ?

J.S.: Un des points fondamentaux concerne « l'âme » à donner au projet. Selon moi, il devrait apporter aux consommateurs des pistes de réflexion concernant le maintien d'une agriculture paysanne de proximité, respectueuse de l'environnement et justement rémunérée. Il devrait instaurer le dialogue autour de ces questions.

Il est également important que les responsabilités qui incombent à l'Agenda 21 soient transmises à l'association et à son comité, ceci afin d'impliquer plus directement les adhérents dans le projet.

L'autonomie économique à terme doit également être une priorité. Il sera donc important d'augmenter le nombre

de contrats, d'adapter la diversité des produits et le prix du panier en fonction des besoins financiers, notamment pour la promotion et la rémunération de tous les acteurs impliqués dans le projet. Pour 2006, l'association va d'ailleurs proposer deux types de panier afin de diversifier l'offre.

Uniterre va créer une plateforme d'échanges entre les différents projets d'agriculture contractuelle en Suisse, seriez-vous intéressée à y participer ?

J.S.: La question devrait être abordée au sein du comité de l'association mais à mon avis cela ne devrait pas poser de problème. Pour ma part j'y suis bien entendu favorable !

Merci pour cet entretien et longue vie à L'Agrihotte !

J.S.: Merci

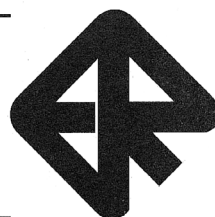
Propos recueillis par Nicolas Bezençon

L'Agrihotte
directement du producteur au consommateur

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Association «l'Agrihotte»
Jacqueline Seidel
Verger de Meruz, 2
1804 Corsier-sur-Vevey
021 921 32 64

lagrihotte@romandie.com
www.lagrihotte.ch



ERNEST ROTH S. A.

CH-2900 PORRENTRUJ

Tél. 032 465 70 70 Internet : www.rothsa.com
Fax 032 465 70 71 E-mail : info@rothsa.com

Jusqu'à quand la baisse des prix agricoles?

La Migros célèbre des bénéfices record de 700 millions de francs en 2005 et des prix à la baisse. Le prix des produits Migros a diminué l'an dernier de -1,2% en moyenne, alors que dans le même temps, le taux de renchérissement en Suisse atteignait +1,2%. Sur la même lancée, Migros a fait passer 1200 emplois à la trappe.

Parallèlement, dans quasiment toutes les filières agricoles (grandes cultures, viticulture, production laitière, production porcine, production ovine), les prix ont baissé. D'autres filières sont également menacées, soit par des crises sanitaires récurrentes de la production industrielle et des échanges internationaux, soit par des nouvelles exigences des distributeurs, ceci sans pour autant que les producteurs obtiennent compensation (Eurepgap).

Quelles stratégies pour l'agriculture ?

Face à cette évolution, pour retrouver des prix qui couvrent nos coûts de production, notre stratégie est claire. Nous devons d'abord fixer notre prix minimal qui couvre un coût de production moyen. Nous devons nous unir face au marché pour adapter notre production à la demande et pour négocier en

force. Mais pour avoir un poids dans la négociation, nous devons être prêts à renoncer à livrer en cas de sous-enchère des transformateurs/distributeurs. Nous devons par conséquent être en mesure d'empêcher des arrivages à des prix de dumping. La société s'en charge

modèle auprès de la société ; au nom de la souveraineté alimentaire.

La deuxième stratégie de travail, est l'organisation, au niveau international, d'un nombre suffisamment important de producteurs capables et décidés de réaliser l'arrêt de livraison (grève).



Un bel exemple de saison: dans la course aux bas prix, ce sont en premier les paysans qui sont chocolat! Et les distributeurs qui se sucent...

normalement par le moyen institutionnel de la protection douanière. Il appartient aux organisations paysannes de toutes les filières d'exiger et de défendre ce

C'est encore là un travail pour toutes les organisations paysannes.

Les producteurs doivent établir la facture de leurs produits selon leurs

coûts de production et c'est ensuite au transformateur et au grand distributeur d'y ajouter leurs marges. Aujourd'hui, ce mécanisme pourtant simple, est inversé. Ce sont les transformateurs et la grande distribution qui calculent leurs marges et fixent les prix qu'ils consentent à payer aux paysans. De cette manière les prix payés aux producteurs se trouvent en dessous du coût de production. Il est grand temps que nos organisations de défense professionnelle cessent de se voiler la face. L'avenir de notre production agricole et notre capacité de participer à la création de richesses économiques en dépend. Il est temps de faire des choix.

Uniterre est aujourd'hui engagé dans la construction d'un mouvement de défense professionnelle qui concerne toute l'agriculture, car les mécanismes de baisse de prix, ainsi que l'absence de réel rapport de forces, sont partout identiques. Notre axe principal est le secteur laitier car un important mouvement de producteurs européens est en train de se construire autour de cette stratégie. Il est également temps que les filières retrouvent l'esprit de solidarité, digne d'une agriculture riche et diversifiée.

Rudi Berli

Un accord peut en cacher un autre...

L'Accord général sur les services a été peu étudié sous l'angle des impacts qu'il pourrait avoir sur le secteur agricole. Pourtant, lui aussi menace les exploitations agricoles et le développement rural. Bref aperçu.

Dans la rubrique « services aux entreprises » de l'AGCS, les services concernant l'agriculture, la pêche, la chasse, les forêts sont spécifiquement cités. Pour être clair, prenons quelques exemples concrets qui touchent directement le secteur.

Services de distribution

En Suisse il est impossible d'ignorer l'importance des distributeurs et surtout le phénomène de concentration du secteur. Au nord, ce processus est déjà largement avancé, mais au sud, la marge de manœuvre pour les grands distributeurs est encore grande. Pour les hypermarchés comme Carrefour ou Wal Mart, l'AGCS est une arme pour pénétrer les marchés émergents. Aujourd'hui, le marché de l'alimentation dans les pays industrialisés est saturé et les hypermarchés rêvent de nouveaux horizons. La position de force de ces détaillants leur permet d'imposer des critères de qualité pour les produits ainsi que les conditions et les délais de leur transport. Les entreprises préfèrent acheter de grandes quantités de produits

chez le plus petit nombre possible de producteurs qui garantissent une uniformité dans leurs livraisons. Commandes à très court terme, refus de produits et paiements de factures plusieurs mois après réception de la marchandise sont monnaie courante. Les producteurs locaux sont de plus en plus souvent écartés du marché.

Dans les pays du sud, la vente au détail est encore largement gérée par des petits magasins familiaux ou des points de vente informels dans la rue, permettant aux producteurs locaux d'écouler assez facilement leurs produits. Mais l'arrivée des entreprises étrangères a déjà produit ses effets. Au Kenya, la part des petits paysans locaux dans l'exportation horticole est passée de 70% à 18% alors que les grandes fermes commerciales liées aux compagnies d'exportation ont conquis 80% de part de marché. En Amérique Latine, les supermarchés contrôlent 50 à 60% du secteur de l'alimentation alors qu'ils n'en maîtrisaient que 10 à 20% il y a 10 ans. Par contre, en Inde, qui s'est protégée contre les investissements étrangers, seul 2% des ventes s'écoulent

par les supermarchés. Mais très peu de pays ont suivi ce principe et celui-ci risque bien d'être menacé par les futurs accords OMC. L'Union Européenne, qui « abrite » de nombreuses chaînes de commerce, a demandé à 36 pays en développement de faire des concessions dans le secteur de la distribution et exigé une ouverture totale du marché pour ses compagnies de vente en gros et au détail.

Services financiers

Les crédits ruraux sont indispensables pour le développement des exploitations agricoles. Or, la libéralisation des services bancaires pourrait gravement menacer le réseau des banques rurales ; réseau qui fournit souvent des crédits à des taux d'intérêt favorables aux familles paysannes. S'il devait disparaître au profit de grandes banques commerciales - peu intéressées par le « risque » de clients-agriculteurs non solvables - on peut imaginer la sinistrose qui s'en suivrait. En s'engageant dans l'accord AGCS, les pays limitent l'utilisation d'instruments politiques de soutien aux institutions financières rurales. Certaines

mesures spécifiques pouvant en effet être considérées comme des entraves au commerce.

Services aux infrastructures

Dans ce domaine, l'accord touche aux domaines de l'eau et de l'énergie, indispensables à l'agriculture. En Suisse, le débat fait rage sur la libéralisation de certains secteurs qui pourrait se faire au détriment des régions décentralisées. Les transports, les télécommunications, les services professionnels telle que la vulgarisation agricole sont aussi menacés par les appétits d'investisseurs.

La Suisse a d'ailleurs reçu une demande, dans le cadre des négociations AGCS, sur les services concernant l'agriculture. Jusqu'à ce jour, peu d'informations ont filtré, le négociateur en chef pour la Suisse, Luzius Wasescha, annonçant simplement que cette demande allait être étudiée... sujet qui mériterait d'être suivi de près par toutes les organisations qui fournissent des services spécifiques à l'agriculture. Il n'est juste pas encore trop tard pour réagir.

Valentina Hemmeler

MARCHÉ DU LAIT

Marché du Gruyère AOC: tout s'envole sauf le prix du lait

Ces derniers temps, Le Gruyère AOC brille dans le monde entier pour sa qualité mais également par son absence remarquée sur des marchés internationaux aujourd'hui très demandeurs. Selon les théories économiques les plus basiques, le prix d'un produit est déterminé par le niveau de l'offre et celui de la demande. Plus l'offre est pléthorique et la demande faible, plus le prix est bas. Or dans le cas qui nous concerne, la situation est inversée. La demande est forte et l'offre est faible et qui plus est d'excellente qualité. Dans ces conditions, les prix sur les marchés doivent logiquement s'échauffer. Et qui dit meilleur prix du fromage dit meilleur prix pour l'ensemble des acteurs de la filière, y compris les producteurs; cela semble clair comme du petit lait. Or, comme bien trop souvent sur les marchés agricoles, la logique commerciale ne remporte pas la mise. Malgré des négociations menées au sein de l'interprofession, aucune plus value n'est tombée dans l'escarcelle du producteur. Sans aucune négociation du prix du lait et sous la pression exercée par les affineurs, la décision a été prise d'augmenter la quantité de lait transformable en Gruyère de 3% (2% d'augmentation des quotas des producteurs et 1% pour une fromagerie supplémentaire). Uniterre ne peut accepter une telle situation et propose des pistes de réflexion pour améliorer le prix du lait payé au producteur.

Pour une redistribution équitable des taxes

Selon le message véhiculé par l'interprofession, cette augmentation de quota permettra de répondre à la demande sans provoquer de changement significatif sur le prix du lait. Or une observation rapide de l'évolution du prix du lait destiné à la fabrication du Gruyère AOC sur ces cinq dernières années, montre qu'il n'a pas cessé de baisser, passant de 84.15 ct/kg en 2001 à 78.57 ct/kg en 2005 est cela malgré la bonne tenue des marchés. Il est donc plausible d'affirmer que cette augmentation ne va pas inverser la tendance! Pas besoin d'être professeur d'économie pour définir à terme les gagnants de cette action. Ce ne sont sûrement pas les couleurs de lait!

Il est tout de même nécessaire de reconnaître quelques points positifs à une augmentation du volume de fromage vendu. Le premier point est sans doute un meilleur positionnement du produit sur le marché et une plus grande visibilité

pour le consommateur et le deuxième concerne l'augmentation du volume des taxes prélevées par l'interprofession sur chaque kg de fromage vendu. Ces taxes permettent le fonctionnement de l'interprofession, de financer des campagnes marketing, les actions des affineurs et de récompenser la qualité du travail fourni par les fromagers. Dans cette liste des bénéficiaires, manque à l'appel l'agriculteur.

Actuellement et sauf erreur, aucune part de cette taxe ne lui est reversée directement. Il serait peut-être temps de réexaminer la situation étant donné l'effort fourni par la branche pour la livraison d'un lait d'une qualité sans cesse améliorée. Pour Uniterre, chaque nouveau critère de qualité imposé par la filière devrait impliquer une renégociation du prix du lait à la hausse et être justifié par des preuves suffisantes et reconnues par toutes les parties. La question des cellules dans le lait est un exemple frappant. Prétendre qu'une livraison de lait contenant entre 200'000 et 250'000 cellules justifie automatiquement une retenue sur le prix payé au kg est difficilement justifiable. Pour preuve, la qualité irréprochable du fromage actuellement produit est obtenue sans la mise en place d'un barème de sanction plus sévère que celle dictée par les exigences de base en matière de qualité du lait, à savoir la limite des 350'000 cellules/ml. Néanmoins, afin de récompenser les efforts de qualité, Uniterre propose de mettre une plus value sur le lait de qualité supérieure.

Les montants attribués aux affineurs doivent être rediscutés

Depuis l'année laitière 2001, l'interprofession attribue Sfr 0.50 par kg de fromage aux affineurs afin qu'ils puissent financer leurs actions de promotion et débusquer ainsi de nouveaux marchés. A l'époque ou cette décision avait été prise, le marché n'était pas ce qu'il est actuellement. Uniterre est d'avis qu'il serait nécessaire et justifié que cette somme soit renégoziée entre les différentes parties et approuvée à l'unanimité au sein de l'interprofession. Ce d'autant plus qu'une part non négligeable du marketing est fait directement par l'interprofession. Des justificatifs sur les actions menées par les affineurs devraient également être à disposition des différents membres de l'interprofession.

Quand les relations commerciales se tendent trop, elles finissent par se briser

Alors que les marchés indigènes et internationaux du Gruyère AOC sont favorables, que les ventes de fromages progressent, que la demande est forte et que les affineurs investissent des millions dans des caves et font des bénéfices record; le prix du lait au producteur n'évolue...qu'à la baisse!

Dès lors, comment croire Samuel Luthi, directeur de la FPSL lorsqu'il déclare à l'Agri « que la formation des prix sur les marchés dépend notamment de deux facteurs: de l'équilibre entre l'offre et la demande d'une part et de la structure des producteurs et des acheteurs d'autre part. Sur les marchés saturés des denrées alimentaires, la pression sur les prix augmente encore au détriment du producteur - maillon par principe le plus faible de la filière - si le nombre de producteur est élevé et celui des acheteurs limité. Pour renforcer la position des producteurs, il faut donc rééquilibrer la situation face au transformateur en améliorant le degré d'organisation ».

La filière du Gruyère AOC semble être une interprofession performante et bien organisée. L'ensemble des acteurs y sont représentés et les négociations doivent pouvoir y être menées. Or, il est impossible à la production de discuter le prix du lait! Doit-on y voir une volonté de protection des autres acteurs? Les représentants paysans ne sont-ils pas assez soudés et intransigeants lors des négociations? Vu de l'extérieur, ces questions ont leur légitimité!

L'histoire nous apprend qu'une détérioration de la confiance dans les relations commerciales tend à les briser. Un jour cela pourrait bien se manifester...

Nicolas Bezençon

L'OMC a-t-elle vraiment condamné les mesures prises par les européens sur les OGM?

Il semble que la presse se soit avancée un peu vite en annonçant que l'OMC avait condamné l'Union européenne dans la dispute qui l'oppose aux Etats-Unis, au Canada et à l'Argentine à propos des organismes génétiquement modifiés. Ces pays avaient considéré que le moratoire européen était contraire au droit du commerce international et qu'il leur faisait perdre des millions sur les marchés d'exportation. D'après un rapport confidentiel de l'OMC, qui a été mis en ligne par l'association « Les amis de la terre », la réalité semble beaucoup plus nuancée.

En fait, le panel d'experts de l'organe des différends de l'OMC ne conteste pas le droit de l'UE de pratiquer un contrôle serré sur les OGM, ni même la potentialité d'instaurer un moratoire. Ce qui est principalement reproché à l'UE, c'est sa lenteur dans l'étude des dossiers touchant aux autorisations d'OGM sur son territoire. A cette critique s'ajoute le fait que les interdictions de produits OGM effectuées par certains Etats membres étaient non conformes car ce n'était pas à ces Etats de prendre ce type de décision. Tout ceci ne suffit néanmoins pas à l'OMC pour condamner l'Union européenne ou pour imposer des pénalités.

Le rapport confidentiel analyse les positions des différentes parties et va jusqu'à légitimer un moratoire sur les OGM: « Si de nouvelles preuves scientifiques apparaissent qui contredisent les faits scientifiques disponibles et qui concernent directement les produits transgéniques en phase d'autorisation, nous pensons qu'il pourrait être justifiable de suspendre toutes les autorisations en cours le temps d'évaluer les nouvelles preuves ».

Le rapport final concernant ce dossier paraîtra à la fin avril. C'est à ce moment que nous pourrons réellement connaître le fin mot de l'histoire.

Valentina Hemmeler



INTERNATIONAL

Arme fatale contre Terminator

La technologie Terminator est une forme particulièrement vicieuse de génie génétique. Ces plantes ne donnent qu'une seule récolte puisque elles engendrent des semences stériles. Les paysans ne peuvent dès lors plus ressemer les graines récoltées. Cette technologie a été développée par des entreprises privées dans le seul but de dominer le marché des semences et de prendre le contrôle de l'alimentation mondiale. Elle ne présente pas le moindre avantage pour les agriculteurs. L'entreprise suisse Syngenta est particulièrement active dans le développement de semences Terminator et d'autres technologies apparentées. Elle détient près d'un tiers des brevets qui y sont liés ce qui va accélérer la concentration dans le secteur des semences et réduire de ce fait la diversité des plantes vivrières.

Lettre commune au Conseiller Fédéral

Moritz Leuenberger se rendait du 20 au 31 mars au Brésil, au nom de la Suisse, pour la 8^e Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique. Lors de cette conférence, le moratoire actuel de fait sur la technologie « Terminator » était fortement menacé par les multinationales de l'agro-alimentaire dont l'avis était relayé par les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Avec les principales organisations paysannes suisses, de protection de l'environnement et des ONG, Uniterre est co-signataire d'une lettre adressée à Moritz Leuenberger. La lettre appelait

la technologie Terminator. Une fois de plus, le gouvernement suisse accorde peu de cas à sa société civile : le peuple a voté à une écrasante majorité son refus des OGM il y a moins de six mois. Dans le

la chimie bâloise, notre gouvernement ne fait pas dans la dentelle...

Large mouvement international

Heureusement, la société suisse n'était pas la seule à s'inquiéter de la situation. Via Campesina a été très active sur le dossier. Le mouvement paysan a fait un grand travail de lobbying réaffirmant notamment que les ressources naturelles constituent le patrimoine de l'humanité et ne peuvent donc être privatisées. Le modèle de libre-échange actuel monopolise pourtant ces richesses naturelles au moyen de technologies et d'instruments légaux tels que les droits de propriété intellectuelle, chers à l'industrie. Via Campesina a plaidé pour une interdiction totale des OGM dans l'agriculture, de même que des autres technologies contrôlées par les transnationales ainsi qu'un refus des brevets sur le vivant : « Ce sont les producteurs et les communautés rurales - et non le capital privé - qui doivent avoir le plein droit à l'accès, à l'usage et au contrôle de la terre, des semences et des ressources naturelles pour que celles-ci demeurent au service de l'humanité ».

Le large front de contestation a eu raison de quelques profiteurs ! Le moratoire sur Terminator est maintenu. Les victoires sont rares, elles méritent donc d'être soulignées.

Valentina Hemmeler



Les organisations paysannes se sont clairement prononcées en faveur d'un moratoire sur les OGM. En novembre dernier, elles l'avaient déjà clairement rappelé à Berne.

la Suisse à s'opposer à la tentative de reprise en main des semences par les multinationales. Mais la Suisse, voulant probablement défendre la chimie bâloise, s'est ralliée aux gouvernements cités plus haut pour défendre la tech-

cas qui nous intéresse, Terminator est une des méthodes les plus iniques qui existent car elle n'a pour objectif que de s'approprier le vivant. Mais quand il s'agit de défendre les intérêts de multinationales comme Syngenta, fleuron de

L'eau: enjeu de convoitises multiples

Alors que nous pataugeons dans nos champs en surface, les nappes phréatiques sont toujours très basses et l'eau manque dans de nombreuses régions. Le réchauffement climatique et les émissions de gaz à effet de serre, comptent parmi les facteurs déterminants.

L'eau douce et potable de notre planète bleue est un bien limité et qui est par conséquent devenu l'enjeu de convoitises multiples. Au même titre que d'autres ressources comme la terre, les semences ou les énergies, sa possession est synonyme de pouvoir.

C'est ainsi que M. Peter Brabeck, grand patron de Nestlé, premier vendeur

mondial d'eau en bouteille, s'est élevé contre l'utilisation de 70% de l'eau exploitable par les agriculteurs. Et contre le fait que ceux-ci n'en payaient pas un prix correct à ses yeux. Voilà l'instinct de survie d'un homme d'affaires qui vit de la privatisation d'un bien commun.

Nestlé est par ailleurs associé au groupe Lactalis, premier transformateur laitier en France qui prévoit cette année encore de baisser le prix payé au producteur. Alors que ce prix, situé en moyenne à 29 cts d'euro/kg, est déjà en dessous des coûts de production (minimum revendiqué 40 cts d'euro/kg). Cette politique basée sur des prix « plancher » va aboutir à l'industrialisation et à l'intégration de

la production. En lieu et place d'herbe, il faudra nourrir les vaches à haute productivité avec du maïs irrigué. Ceci alors qu'il est patent que l'agriculture fortement industrialisée est gourmande en eau et qu'elle pratique un dumping écologique en polluant les nappes phréatiques et en pompant l'eau à des profondeurs de plus en plus grandes.

Pour garantir le droit à la souveraineté alimentaire les agriculteurs doivent avoir accès à la terre et à l'eau et doivent pouvoir protéger leur marché local des importations à bas prix. Eviter d'entrer dans une course à la compétitivité internationale, ayant comme corolaire une recherche des coûts les plus bas, c'est

garantir l'existence d'une agriculture durable qui respectera nos ressources aquifères.

Rudi Berli

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Association suisse pour le contrat mondial pour l'eau:

www.acme-suisse.ch
contact@acme-suisse.ch